



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

CENTRE-VAL DE LOIRE

Compte rendu du 11 octobre

Thème : l'accès à la santé

Présents :

32 Personnes accompagnées ou accueillies

10 Intervenants sociaux

Présentation des CRPA:

Le CRPA permet aux personnes de se rencontrer, d'échanger sur les politiques de lutte contre les exclusions et de faire collectivement des propositions. Cette réunion a lieu 1 fois par trimestre.

Il est composé majoritairement de personnes vivant ou ayant vécu des situations de pauvreté ou de précarité (à minima 2/3 des participants).

Le **comité de pilotage** (10 personnes dont 2/3 de personnes accueillies/accompagnées) se réunit pour organiser la réunion plénière (choix du thème, questions, animations...). Les professionnels n'y ont pas de pouvoir de décision.

Atelier 1 : Et la santé, c'est quoi ?

Chaque groupe était invité à donner une définition de la santé :

« La santé c'est :

- prendre soin de soi et des autres
- physique que moral
- aller vers la guérison
- se faire plaisir
- faire du sport
- alimentation équilibrée »

« La santé c'est une bonne hygiène de vie. La santé c'est important dans la vie actuelle, elle essaye de vaincre les maladies. »

« la santé c'est l'état physique et/ou psychique qui résultent de problématique liées au corps humain »

« La santé c'est un état de bien-être physique et mental et qui ne consiste pas seulement à l'absence de maladies. »

« La santé c'est quand vous êtes en forme. C'est les équilibres dans le corps. C'est le bien être. C'est jouir de sa vie pleinement. »

« La santé c'est l'état moral et physique d'une personne définissant son bien-être. Elle découle : du logement, du travail, de l'alimentation et du secteur social. »

« La santé c'est être bien dans sa tête et dans son corps »

« Santé : absence de maladie, être bien dans son corps, se respecter ».

« La santé c'est avoir un toit, c'est prendre soin de soi et des autres ».

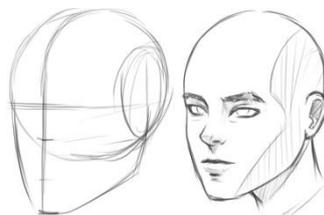
Nous avons rappelé la définition de l'OMS qui comprend, l'ensemble des éléments et définitions que les groupes avaient proposés :

« un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité et représente l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soit sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale »

Il a été fait remarquer par les personnes présentes que le mot « race » devrait être retiré de cette définition.

Atelier 2 : qu'est-ce qui vous empêche d'être en bonne en santé ?

Les participants ont été invités à écrire sur des post-it les difficultés rencontrées pour être en bonne santé. Puis les participants sont venus replacés ces post-it, sur les différentes partie du corps concernées par la problématique.



Moral, psychique, sensorielle

Les problèmes financiers

Les défiances visuelles, difficilement traité parce qu'il est difficile de trouver un ophtalmo

La baisse de morale, mon état psychologique

La santé sentimentale

Burnout lié au travail

Le stress post traumatique (évènement lié au passé et notamment la torture pour certains ressortissant étrangers)

Barrière de la langue

Barrière de la prise en charge avec la CMU

Accès à l'information, aux démarches informatiques, changement de situation ...

La sensibilité

Timidité, la difficulté de parler de vue, et tisser des liens sociaux

Sous-estimer son état

La peur

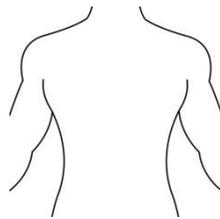
Problème auditif et visuelle



Les bras

Difficultés liées au travail de manutention, travail à la chaîne. Le manque d'étude, ne nous donne pas le choix

Difficultés au niveau des mains, entraîne des difficultés pour écrire ...



Corps

Difficulté liée à l'ensemble des maladies, affections, troubles alimentaires

Difficulté liée à la vie sexuelle, affective et le célibat

Douleur permanente

Le mal de dos c'est le mal du siècle (difficulté pour prendre la voiture, dormir, les gestes répétitifs...)

Séance de dialyse régulière empêche d'établir un programme pour travailler

L'inactivité le manque de mouvement, être mal chaussé

La faim quand on n'a pas les moyens de remplir le frigo

Mauvaise alimentation par manque d'argent (on achète les produits les moins chers, produits trop transformés)

Déremboursement de certains médicaments qui ne permettent plus d'y accéder



Bas du corps

Problème et maladie qui dégrade la faculté de marcher : difficulté à faire des déplacements, impossibilité de travailler



Environnement :

Désert médicaux

Difficulté d'accès aux transports pour aller à un rendez-vous médical

Rendez-vous : rendez-vous trop long

Manque de spécialiste et prise de rendez-vous trop longue

Relation avec le praticien : manque d'écoute, manque de suivi, manque de coordination thérapeutique

Hôpitaux : trop loin de tout (centre-ville, transport ...), manque de personnel dans les établissements

Difficulté de contact téléphonique

Méconnaissance des droits

Dossier administratif : temps trop long pour l'ouverture des droits et compliqué, ou la situation administrative ne donne pas accès à tous les soins, relation difficile avec les institutions (MDPH)

Le cout des examens et des médicaments non remboursés et prix des mutuelles élevées

Pollution environnementale, les insecticides ...

L'industrialisation (conditions de travail, toxicité des produits, élevage intensifs qui diminue la qualité de l'alimentation)

La pollution

Interdiction de travailler

Le stress a des impacts sur la santé

Internet rend anxieux (doctissimo ...)

L'automédication peut être dangereuse

Le cadre de vie (hygiène, l'accès au logement, logement dégradé)

Un point information a été fait durant la journée concernant les modifications qui auront lieu dès le 1er novembre. La CMU sera remplacé par la PUMA (protection universelle maladie). La CMU-C et l'ACS seront remplacés par la CSS (Complémentaire santé solidaire).

Un CRPA sur la santé a eu lieu en juillet 2017. Les tables ont été invités à reprendre les préconisations de la dernière plénière et discuter sur l'amélioration, la détérioration ou sur la réalisation des dernières préconisations.

Suite à cela, chaque table devait déterminer jusqu'à 5 préconisations pour améliorer l'accès à la santé :



- Favoriser les échanges internationaux entre les professionnels de santé (suivi des dossiers lors des parcours de migration)
- Navettes gratuites pour l'hôpital ou avoir un prix réduit
- Continuer de développer des maisons de santé avec des spécialistes divers

- Développement de permanence de soins sur différentes villes (une journée par semaine, ou en itinérance), développement d'un « doc truck »
- Limiter le nombre de médecin selon le nombre d'habitants (avantage fiscaux si le médecin s'installe dans un désert médical)
- Réquisition des logements/ maisons vides dans les villages pour ouvrir des hôtels médicaux. C'est-à-dire, pouvoir passer une nuit en observation avec un médecin/infirmier pour décharger les services des hôpitaux et avoir des soins de proximité
- Suppression du secteur 2 pour les généralistes
- Dentiste de garde après 19heures ou 1 journée par semaine pour les sans rendez vous
- Développement de plage sans rendez-vous chez les spécialistes
- Vigilance sur le tri aux urgences
- Développement d'un CPAM pro, type CAF pro, pour suivre l'ouverture les dossiers
- Développer la relation patient / médecin : avoir plus d'explication, plus d'écoute, développer la relation patient/médecin en formation
- Former les professionnels de santé aux publics précaires et étrangers
- CPAM : actualisation des listes de médecin
- Consultation téléphonique, permanence téléphonique dans la journée, pouvant être assuré par les maisons de santé
- Limiter les plateformes de transfert dans les cliniques (ex : tapez 1 pour tel service)
- Ouverture automatique des droits (PUMA et CSS) si les personnes sont au RSA
- Prendre en compte les revenus actuels pour la couverture santé
- Simplifier les démarches pour obtenir la carte vitale (photos, documents...)
- Développer des ateliers nutritionnels
- Recyclage des boites de médicaments
- Ouvrir des structures pour rompre l'isolement
- Personnes de moins de 25ans isolées puissent accéder à des ressources dans le cadre d'un parcours de soins